

VIOLENCES CONJUGALES : QUE FAIRE LOCALEMENT ?

L'association des femmes élues de l'Isère, AFEI, consacrerà sa prochaine journée d'études aux violences conjugales et à la place de la collectivité en la matière. Accueil, accès aux droits, logement d'urgence, insertion vers l'emploi... sont autant de domaines où les communes sont donc de plus en plus sollicitées pour apporter leur concours. Cette journée se déroulera le vendredi 8 octobre prochain, de 8 h 30 à 17 h 30, à la Mairie de Saint-Marcellin, 21, place d'Armes. Parmi les intervenants et témoins, on notera la présence de : Florence BELLAGAMBI, chef de service à la direction de l'enfance et de la famille du conseil général ; François BARAUD, directeur du centre d'hébergement et de réinsertion sociale MILENA de Grenoble ou encore de Marie-Laure DEZALAY, médecin et responsable du service hygiène-santé du centre de planification de Saint-Martin-d'Hères.

PRATIQUE Sur inscriptions. 04 76 63 10 56. www.femmeselues38.asso.fr